

Décision

Générale

colonial

Décision n° 864 26/09/1940

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 526 du 30/09/1940

Date de publication
26 septembre 1940

Date du numéro
30 septembre 1940

TEXTE INTÉGRAL

Le lieutenant Muller, du R. T. S. de la Côte française des Somalis, est placé dans la position hors cadres et mis à la disposition du commandant de la milice indigène, pour compter du 1er octobre 1940, en remplacement du lieutenant Sicard, rapatriable. Le lieutenant Muller conservera, en outre, ses fonctions d'adjoint au commandant de cercle de Dikhil.